

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Mme Monique Gélinas, coordonatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (PQ) G1R 6A6

Re : Projet de parc éolien de Saint-Valentin dans la MRC du Haut-Richelieu.

Madame, monsieur

Je me nomme Philippe Perrier et je suis résidant de Saint-Cyprien de Napierville depuis treize ans. Le projet d'implantation d'éoliennes me préoccupe grandement puisque je suis un résidant qui aura 17 éoliennes à l'est de ma résidence.

Je m'oppose au projet pour plusieurs raisons que je me permets d'énumérer ci-après ;

- Cette production d'électricité servira à augmenter les surplus qu'Hydro-Québec emmagasine et vend au américains à un coût moindre que le coût de production. Il est clair que les résidants de la province n'ont pas besoin de ce surplus.
- Nous sommes situés sur un plateau qui nous donne une vue sur les Appalaches tels que les Monts Bromont, Sutton, et Jay Peak. Évidemment la présence des éoliennes cachera cette vue.
- Il n'y a pas de respect avec les règlements d'urbanisme des municipalités voisines concernant l'implantation d'éoliennes.
- On considère qu'il n'y a pas de risque de contamination de la nappe phréatique, pour les éoliennes qui auront besoin de pieux, si les agriculteurs respectent les ententes avec la compagnie. Aucune certitude !
- Depuis quelques années, j'ai le plaisir de voir des volées d'oies blanches dans les champs et avec la présence d'éoliennes, je crains fort de ne pouvoir revoir cette migration sur nos terres.
- Dans les vallées, on indique que le son des éoliennes peut se propager jusqu'à deux kilomètres et cela semble être un irritant pour les résidants (document DQ1.1).

- Il est clair que pour une majorité de gens le projet d'éolien de Saint-Valentin n'est pas une acceptabilité sociale. Si le projet est accepté, il y aura plusieurs gens mécontents et donc place à des querelles interminables.

Transformer l'énergie du vent pour en faire de l'électricité est un moyen qui semble propre et acceptable pour la population. Mais utiliser une portion des terres agricoles, qui représente 2 % du territoire Québécois, ne fait pas l'unanimité de la population.

Je suggère de faire les études de projet éolien le long des surfaces qu'Hydro-Québec utilise pour son hydroélectricité dans le nord, il existe déjà des lignes de transport, du personnel compétant et du tourisme adapté à l'électricité.

Philippe Perrier

Citoyen en désaccord avec le projet éolien de Saint-Valentin.